

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2022

Présents : Christian MONTEYREMAR, Jean-Marc TEYSSIER, Claire MAILLARD, Christophe POULLENARD, Nicole BARROT, Céline ARNAUD, Dorian MOUGEL, Martine HUGUES, Cédric GIRAUD, Amandine DOLPHIN, Florent BONIN.

Absents excusés : MARSOT Pascaline

1- URBANISME

DP 0380032210018 : clôture
DP 0380032210019 : pergola
PC 0380032210006 : rénovation d'une bâtisse

2- COMPTES RENDUS REUNIONS EBER

PLUI : vote du projet de territoire le 18/07/2022 par EBER

Eaux pluviales : organisation à mettre en place à l'échelle du territoire. Chiffrage du coût financier pour chaque collectivité.

Politique de la ville : intervenant extérieur social pour maltraitance.

CLI : document mis en consultation en mairie.

Commission numérique : Carto EBER – Géoportail, réflexion sur réseau IP au niveau départemental.

3- CHANTIER ECOLES

Bâtiment primaire prêt pour utilisation.

Finitions façades en septembre.

Dortoir maternelle sera terminé courant septembre.

4- Déménagement écoles

Transfert mobilier des bungalows aux nouveaux locaux le 11 juillet 2022.

5- INAUGURATION ECOLE

Samedi 24 septembre 2022 à 10h.

6- AMENAGEMENT RUE DU REVOLLEY

Présentation étude effectuée par le cabinet BEAUR et EBER et enfouissement des réseaux secs par TE 38.

Eclairage public sur cette voie. Etude et coût à demander à TE 38.

Délibérations votées à l'unanimité.

7- BUS France SERVICE

Sera sur notre commune les jeudis matin de 9h à 12h.

Coût annuel première année 285€ et ensuite 171€.

8- DIVERS

- Délibération choix de l'entreprise LAQUET pour réhabilitation terrain de football.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre une délibération pour valider le choix de l'entreprise LAQUET pour la réhabilitation du terrain de football afin de pouvoir établir nos différentes demandes de subventions. Le coût total HT des travaux : 33 154.25€.

VOTEE à l'unanimité.

- Repas du CCAS le Dimanche 23 Octobre 2022.

Fin de séance à 22H

le 07JUILLET 2022

Le Maire C. Monteyremard

